

# I. Règle de géométrie dans l'espace.

## a. Rappel des règles de la représentation en perspective Cavalière.

### ☞ Règle :

- Une figure située dans un plan vue de face est représenté en vraie grandeur.
- Deux droites parallèles sont représentées par des droites parallèles.
- Des points alignés sont représentés par des points alignés.
- Les éléments visibles sont dessinés en trait plein ; les éléments caché en trait pointillés.
- Le rapport  $k$  de longueur des fuyantes est arbitraire (avec  $0 \leq k \leq 1$ ).
- L'angle  $\alpha$  entre les segments des faces de devant et les fuyantes est arbitraire...

Exercice : Tracer un cube - Tracer un parallélépipède rectangle de mesures  $3 \times 4 \times 5$ .

## b. Règle d'incidence dans l'espace.

### ☞ Règle :

- Dans chaque plan de l'espace, on peut appliquer tous les théorèmes de géométrie plane (théorèmes de Pythagore, de Thalès,...)
- Par deux points  $A$  et  $B$  distincts de l'espace, il passe une unique droite  $(AB)$ .
- Par trois points non alignés  $A, B$  et  $C$  de l'espace, il passe un unique plan, noté  $(ABC)$ .
- Si deux points distincts  $A$  et  $B$  de l'espace appartiennent à un plan  $(\mathcal{P})$ , alors la droite  $(AB)$  est contenue dans le plan  $(\mathcal{P})$ .

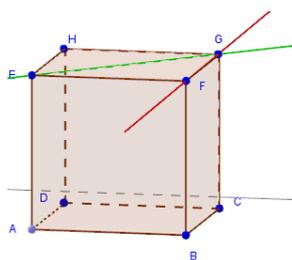
# II. Position relative de droites et de plans.

## a. Positions relatives de deux droites

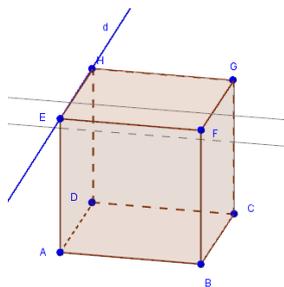
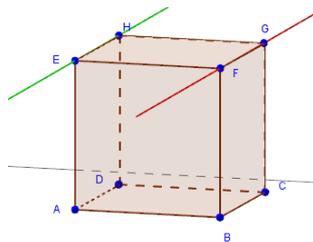
Deux droites de l'espace sont soit coplanaire (appartiennent à un même plan), soit non coplanaires.

### • Coplanaires :

Deux droites sécantes.

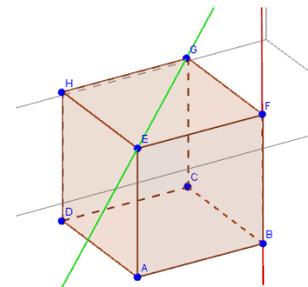


Deux droites parallèles.



### • Non coplanaires :

Ni sécantes, ni parallèles



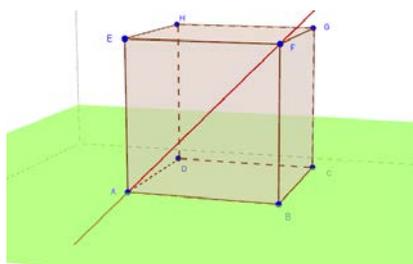
$(EG)$  et  $(FG)$  ont un point d'intersection  $G$ .  $(EH)$  et  $(FG)$  sont parallèles.  $(EH)$  et  $(d)$  confondues.

Aucun plan ne contient  $(EG)$  et  $(BF)$

### b. Postions relatives d'une droite et d'un plan

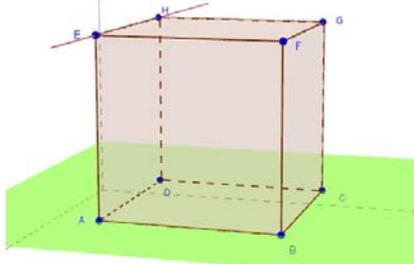
Une droite et un plan de l'espace sont soit sécants, soit parallèles. On appelle  $(\mathcal{P})$  le plan de la face de dessous du cube représenté en vert.

• Sécants :

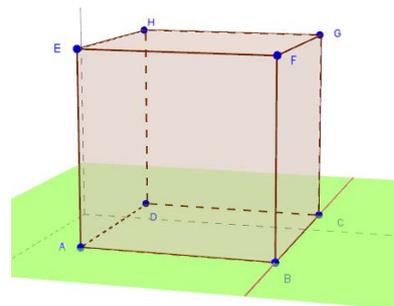


$(AF)$  et  $(\mathcal{P})$  ont un point d'intersection  $A$ .

• Parallèles :



$(EH)$  et  $(\mathcal{P})$  strictement parallèles (pas de point d'intersection)

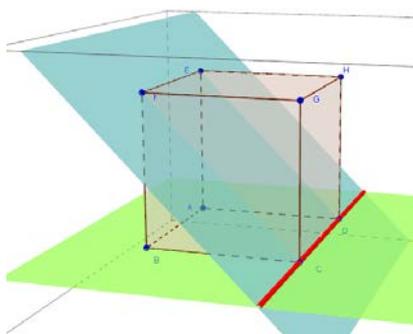


$(CB)$  est contenue dans  $(\mathcal{P})$ .

### c. Position relative de deux plans

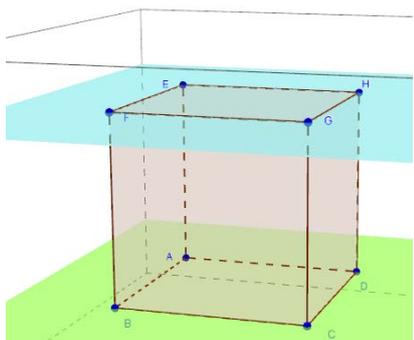
Deux plan de l'espace sont soit sécants, soit parallèles. On appelle  $(\mathcal{P})$  le plan  $(ABC)$  de la face de dessous représenté en vert et  $(\mathcal{P}')$  le plan représenté en bleu.

• Sécants :

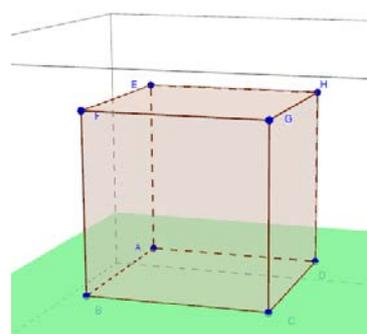


$(\mathcal{P})$  et  $(\mathcal{P}')$  ont un droite d'intersection  $(CB)$ .

• Parallèles



$(\mathcal{P})$  et  $(\mathcal{P}')$  strictement parallèles (pas de point d'intersection).



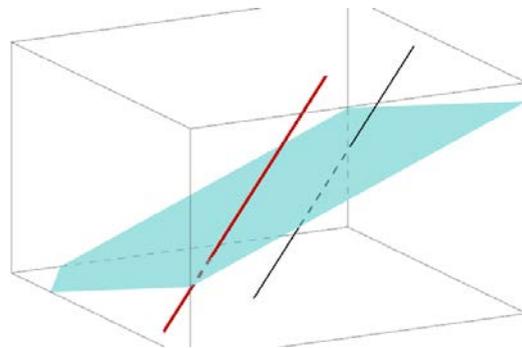
$(\mathcal{P})$  et  $(\mathcal{P}')$  sont confondus.

## III. Parallélisme dans l'espace

### a. Parallélisme entre deux droites

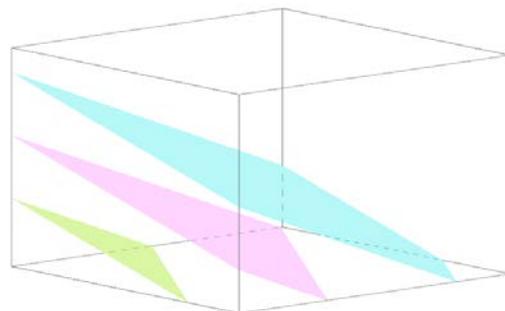
**Propriété** : Deux droites parallèles à une même troisième droite sont parallèles entre elle.

**Propriété** : Si de droites sont parallèles, alors tout plan qui coupe l'une coupe l'autre.

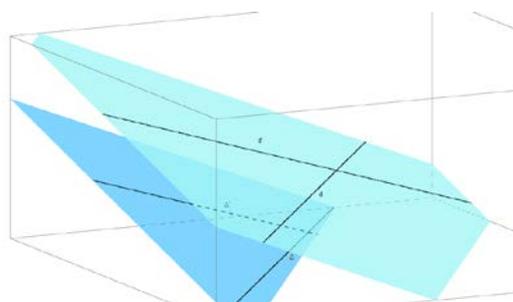


### b. Parallélisme entre deux plan

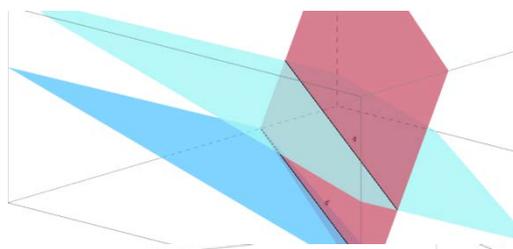
**Propriété** : Deux plans parallèles à un même plan sont parallèles entre eux. (Si  $\mathcal{P} // \mathcal{P}'$  et  $\mathcal{P}' // \mathcal{P}''$  alors  $\mathcal{P} // \mathcal{P}''$ )



**Propriété** : Si deux droites sécantes ( $d$ ) et ( $d'$ ) d'un plan ( $\mathcal{P}$ ) sont parallèles à deux droites sécantes ( $\Delta$ ) et ( $\Delta'$ ) d'un plan ( $\mathcal{Q}$ ), alors les plans ( $\mathcal{P}$ ) et ( $\mathcal{Q}$ ) sont parallèles.

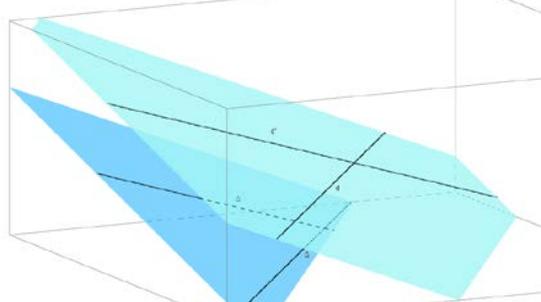


**Propriété** : Si deux plans ( $\mathcal{P}$ ) et ( $\mathcal{P}'$ ) sont parallèles, alors tout plan qui coupe ( $\mathcal{P}$ ), coupe ( $\mathcal{P}'$ ) et les droites d'intersection ( $d$ ) et ( $d'$ ) sont parallèles.

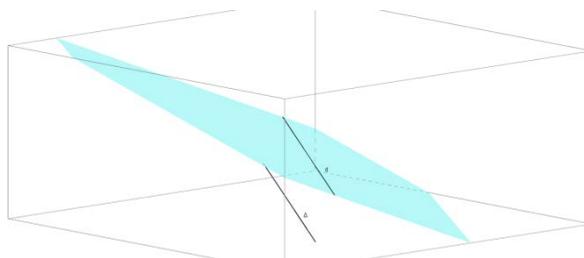


### c. Parallélisme entre droite et plan

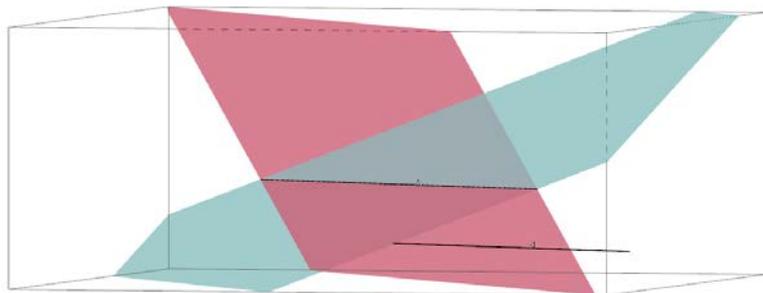
**Propriété** : Si deux plans ( $\mathcal{P}$ ) et ( $\mathcal{P}'$ ) sont parallèles, et si une droite ( $d$ ) est parallèle à ( $\mathcal{P}$ ), alors ( $d$ ) est parallèle à ( $\mathcal{P}'$ ).



**Propriété** : Si deux droites ( $d$ ) et ( $\Delta$ ) sont parallèles, et si ( $d$ ) est contenue dans un plan ( $\mathcal{P}$ ) alors ( $\Delta$ ) est parallèle à ( $\mathcal{P}$ ).



**Propriété** : Si  $(\mathcal{P})$  et  $(\mathcal{P}')$  sont deux plans sécants selon une droite  $(\Delta)$  et si  $(d)$  est une droite parallèle à  $(\mathcal{P})$  et  $(\mathcal{P}')$ , alors les droites  $(d)$  et  $(\Delta)$  sont parallèles.



**Théorème « du toit »** : Si

- $(d)$  et  $(d')$  sont des droites parallèles,
- $(\mathcal{P})$  est un plan qui contient  $(d)$  et  $(\mathcal{P}')$  un plan qui contient  $(d')$ ,
- $(\mathcal{P})$  et  $(\mathcal{P}')$  sont sécants selon une droite  $(\Delta)$ ,

Alors  $(\Delta)$  est parallèle à  $(d)$  et  $(d')$ .

